
Une histoire de l'éducation physique dans les instituts médico-éducatifs, 1838-1909. De la gymnastique médicale à l'éducation physique scolaire

Julien Fuchs



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rhei/5457>

DOI : 10.4000/rhei.5457

ISSN : 1777-540X

Éditeur

Presses universitaires de Rennes

Édition imprimée

Date de publication : 25 novembre 2020

Pagination : 192-197

ISBN : 978-2-7535-8108-1

ISSN : 1287-2431

Référence électronique

Julien Fuchs, « *Une histoire de l'éducation physique dans les instituts médico-éducatifs, 1838-1909. De la gymnastique médicale à l'éducation physique scolaire* », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], 22 | 2020, mis en ligne le 25 novembre 2020, consulté le 26 novembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rhei/5457> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhei.5457>

© PUR

Nous nous permettrons trois remarques critiques qui n'enlèvent rien à l'intérêt de l'ouvrage. La première est une remarque de détail qui concerne une petite erreur d'érudition. L'auteure écrit (note 7 de la page 23) qu'au niveau juridique « si le crime de sodomie disparaît en 1790-1791, le délit d'homosexualité ne disparaît qu'en 1981 ». En fait, l'homosexualité a bien été dépénalisée en 1791, mais elle a été de nouveau incriminée par l'État français en 1942 avant d'être définitivement dépénalisée en 1982, pour faire suite à une promesse de campagne de François Mitterrand⁷. La deuxième remarque porte sur l'absence de résultat des poursuites. En effet, si parfois Isabelle Le Boulanger signale une condamnation ou un acquittement, nous n'avons pas de vue d'ensemble sur les sentences. Certes, l'auteure précise bien dans son introduction que son projet « n'est pas d'éclairer le monde de la justice mais bien plus celui de la ruralité bretonne du XIX^e siècle » mais les décisions des jurys « populaires » masculins disent peut-être quelque chose du rapport au monde de ces petits notables locaux, comme l'avait bien montré Élisabeth Claverie⁸. Enfin, si Isabelle Le Boulanger a complété son corpus de dossiers d'assises avec des procès-verbaux de gendarmerie concernant des affaires qui n'ont pas eu de suite judiciaire, elle a totalement délaissé les affaires correctionnelles. Or nombre de crimes sexuels sont correctionnalisés ; bien des viols ou des attentats à la pudeur sont « transformés » en outrages publics à la pudeur ; tous les mineurs auteurs de ces crimes, s'ils n'ont pas de complices majeurs, sont jugés par les tribunaux correctionnels. Un sondage dans au moins un département aurait enrichi le tableau.

Jean-Jacques Yvorel

*Une histoire de l'éducation physique dans les instituts
médico-éducatifs, 1838-1909. De la gymnastique médicale
à l'éducation physique scolaire*

Pascal Brier

2019

Presses universitaires de Paris Nanterre

Il y a comme un paradoxe dans l'histoire de l'éducation physique : si cette pédagogie du corps émerge dès le XVI^e siècle du fait notamment de sa préoccupation hygiénique et thérapeutique, et que la sphère médicale encadre son développement jusqu'au XX^e siècle, l'éducation physique dédiée aux enfants

7. YVOREL Jean-Jacques, « De la répression de l'homosexualité à la répression de l'homophobie », *Les Cahiers dynamiques*, n° 51, érès, Toulouse, juin 2011.

8. CLAVERIE Élisabeth, « De la difficulté de faire un citoyen : Les "acquittements scandaleux" du jury dans la France provinciale du début du XIX^e siècle », *Études rurales*, n° 95-96, 1984, p. 143-166.

malades, déficients ou en situation de handicap demeure peu connue, les travaux des historiens s'étant surtout penchés sur le processus de scolarisation de cette discipline depuis la fin du XIX^e siècle, délaissant au passage ce pan d'une éducation physique peut-être moins bienséante. C'est donc un vide que vient combler ce livre de Pascal Brier, qui permet de donner une plus grande visibilité à ses recherches réalisées dans le cadre d'une thèse de doctorat menée sous la direction de Jacques Defrance et soutenue en 2009.

Les bornes choisies par Pascal Brier signalent le projet de l'ouvrage. En 1838, des asiles ouvrent pour les enfants « idiots », jusque-là confinés et cachés dans leurs familles, et l'instituteur Édouard Séguin, dans les pas du célèbre docteur Itard, élabore une méthode d'éducation spécifique. C'est le début d'une prise en charge particulière par des traitements médico-pédagogiques, qui ont comme point de départ l'éducation physique. En 1909, la création des classes de perfectionnement intègre dans l'univers scolaire ces enfants qui en étaient pour l'instant exclus ; l'éducation corporelle qui leur est dédiée devient alors une « gymnastique scolaire expurgée, réservée aux seuls enfants anormaux des écoles » (p. 24). Entre ces deux dates, c'est une éducation physique singulière, pour des établissements qui le sont tout autant et au sein desquels le pouvoir médical est omnipotent, qui se bâtit. Ce livre sonde les formes de cette éducation physique-traitement, qui ne peut se comprendre qu'en parallèle du développement de l'éducation physique en général, de même que de la trajectoire de la médecine et de la considération de l'enfant « anormal » au XIX^e siècle.

C'est le projet de la première partie de l'ouvrage que d'explorer la manière dont la transformation de l'hôpital et de la médecine permet l'émergence de modèles de gymnastiques médicales. L'apparition, à partir de la fin du XVIII^e siècle, d'une approche de la médecine autour du pilier biologique, qui tente de comprendre les causes et les mécanismes des pathologies, et du pilier social, qui se traduit par une partition des institutions hospitalières selon les populations (hôpital, asile, hospice, etc.), s'accompagne d'une progressive spécialisation médicale, c'est-à-dire de l'apparition de techniques, de thérapies, de traitements dans des branches différentes. Dans les asiles, qui accueillent les enfants déficients intellectuels, alors qualifiés d'« idiots », la médecine mentale qui se structure fait de la gymnastique un moyen thérapeutique au service d'un traitement moral. En analysant d'emblée l'évolution de l'organisation médicale en France, Pascal Brier donne au lecteur les clés pour saisir l'évolution

de la perception de l'enfant, de la folie ou encore de l'aliénation, et montre la difficulté pour ce secteur de la médecine à conquérir une légitimité. Mais cette absence relative de reconnaissance a aussi pour conséquence une innovation en matière thérapeutique, qui amène les médecins à intégrer la gymnastique, qui constitue au XIX^e siècle un champ en pleine ébullition. Le deuxième chapitre de cette première partie devient alors passionnant, tant les sphères de cet espace en construction de la gymnastique sont interpénétrées. L'émergence d'une gymnastique pour les « idiots », qu'elle soit orthopédique, médico-pédagogique, hygiénique, rééducatrice ou encore médico-psychologique, doit en effet se comprendre dans son rapport au développement de la gymnastique en général dans l'armée, l'école et la société et à la volonté de légitimité de ses promoteurs. Les gymnastiques pour enfants « sourds », « difformes », « idiots », « choréiques », « scrofuleux », « ataxiques » ou « malades mentaux » participent de cette quête de reconnaissance, en même temps qu'elle s'impose comme un enjeu central pour les médecins qui les contrôlent, ceux-ci voyant en elles un moyen supplémentaire de valider leur spécialisation. La gymnastique pénètre donc dans le champ médical par la différenciation, qui amène non seulement les méthodes de gymnastique elles-mêmes à se spécifier selon des logiques de rééducation physique, psychique ou médico-pédagogique, mais participe aussi à faire émerger des figures différentes du médecin (du chirurgien jusqu'au kinésithérapeute) et du pédagogue (du professeur de culture physique jusqu'à l'enseignant d'éducation physique spécialisé).

La deuxième partie de l'ouvrage se centre alors plus particulièrement sur l'invention et le développement de la gymnastique asilaire selon une logique médico-pédagogique. Alors que la prise en charge de l'aliénation ou de l'idiotie se spécifie autour d'une approche philosophique et clinique, portée notamment par le docteur Philippe Pinel, précurseur de la psychiatrie, le « traitement moral » prend forme. L'enfance « anormale », dans le sillage de l'enfance elle-même, devient une notion qui gagne en surface sociale, et les premières expériences d'une éducation physique spéciale sont mises en œuvre, en particulier du fait de l'action de promoteurs comme Édouard Séguin, soutenu par des médecins comme Guillaume Ferrus, en poste à La Salpêtrière et adjoint de Pinel. Nommé instituteur de l'hospice des incurables de Paris en 1840, Séguin s'applique non seulement à créer des typologies des enfants, à développer des pratiques résolument éclectiques parce que basées sur l'apprentissage

sensoriel et sur le rapport, par le mouvement notamment, à l'environnement immédiat, mais aussi à persuader, dans les asiles, de la nécessité de diffuser ces méthodes par le biais de personnels dédiés. Sur ces bases se construit progressivement un modèle médico-pédagogique plus large, dans un univers en plein développement. Autour de Napoléon Laisné, gymnaste formé à l'école de Francisco Amoros et qui agit au cœur des hôpitaux parisiens à partir de 1847, une gymnastique intégrant de la coordination, des mouvements d'ensemble, un travail aux agrès, mais aussi des défilés de fanfare, comme on le constate dans les cercles civils de gymnastique, se met en place. Devenu, à partir de 1883, directeur de l'éducation physique sous l'autorité du directeur de l'enseignement primaire de la Seine, Laisné, parfois perçu comme un père de la kinésithérapie en France, installe la gymnastique dans les grands hôpitaux parisiens, en lien étroit avec l'Instruction publique, qui consacre dans le même temps la gymnastique à l'école par la loi George en 1880.

Ce lien à l'école est à la fois ce qui va permettre une reconnaissance plus large de la prise en charge spécifique des enfants « anormaux » et en même temps provoquer la disparition de la gymnastique médico-pédagogique asilaire ou hospitalière, malgré les efforts de médecins comme Désiré-Magloire Bourneville pour institutionnaliser le modèle via le développement d'asiles-écoles. Dans le contexte d'un vaste mouvement politique en faveur de la protection de l'enfance, qui se traduit par la création, à partir du milieu des années 1880, de la Direction de l'assistance publique au ministère de l'Intérieur (créée en 1886 et qui réunit quatre bureaux jusque-là dispersés : hôpitaux et hospices ; bureaux de bienfaisance ; service des enfants assistés et aliénés ; secours mutuel), et de diverses institutions et sociétés visant la prise en charge de l'enfance « malheureuse », la mainmise des seuls médecins sur le secteur est controversée, et les médecins aliénistes eux-mêmes commencent à se tourner vers l'école en vue de la création de classes spéciales. L'apparition des tests d'éducabilité d'Alfred Binet, qui marque l'introduction d'une problématique psychologique dans l'apprentissage scolaire, est un des facteurs qui aboutit à l'intégration progressive de la problématique de l'anormalité au sein du milieu scolaire, consacrée notamment par le travail de la commission Léon Bourgeois en 1904-1906. Celle-ci débouchera sur la création de classes de perfectionnement annexées aux écoles primaires publiques ou autonomes, souvent liées à un apprentissage professionnel, et sur la reconnaissance de la gymnastique comme matière importante.

Dans ce contexte, la gymnastique proposée à cette catégorie d'élèves devient elle aussi plus « scolaire » : moins spécifiquement médicale (elle reprendra nettement cette connotation à partir de la fin des années 1900 autour de l'action de Philippe Tissié), plus nettement sportive (ce que revendiquent d'ailleurs les promoteurs de la gymnastique civile comme Eugène Paz), psychopédagogique (autour de la Ligue nationale d'éducation physique de Pascal Grousset) et physiologique (autour du modèle rationnel développé par Étienne-Jules Marey et Georges Demenÿ). Désormais, la prise en charge des enfants entre l'hôpital et l'école se sépare ; avec la disparition des asiles-écoles et la mort de Bourneville, la gymnastique pour l'enfance « anormale », qui deviendra bientôt l'enfance « déficiente » puis « inadaptée », quitte le monde asilaire pour pénétrer celui de l'école, dans un contexte où l'éducation physique scolaire vise à la fois la formation patriotique, la régénération de la race et la santé.

Jacques Ulmann l'avait déjà énoncé : l'apparition de la gymnastique est consubstantielle du développement du champ médical. Le principal intérêt du livre de Pascal Brier repose dans la compréhension du réseau complexe qui lie les médecins aux promoteurs de la gymnastique. Les liens, par exemple, entre Édouard Séguin et la gymnastique amorosienne, dont il s'inspire pour s'en détacher clairement aussi, ou encore entre l'éducation médico-thérapeutique et la gymnastique suédoise, apparaissent ainsi sous un angle original. C'est ici que l'orientation sociologique de l'auteur s'exprime et que le projet épistémologique prend forme : dans la compréhension de réseaux d'influence, des enjeux propres à un champ, celui de la gymnastique en général, en structuration. Mieux, l'histoire investiguée par Pascal Brier offre, même si l'auteur ne s'engage pas réellement dans cette voie, un moyen d'accéder aux représentations corporelles et de l'enfance d'une époque.

On regrettera peut-être, au final, que le travail demeure par trop « universitaire ». Non qu'il soit ici question de jargonner, ou de se laisser aller à la tentation de l'approfondissement de chaque notion déployée, mais surtout parce que le livre, finalement, aurait mérité une mise en forme éditoriale plus travaillée. Des imperfections, des coquilles, des redondances, des reprises existent, comme on le lit souvent dans des thèses de doctorat qui méritent une réécriture avant une diffusion grand public. Mais surtout, on pourra faire le reproche à l'auteur de n'avoir pas intégré dans cette version de sa thèse des travaux postérieurs à la soutenance et menés depuis la fin des années 2000. Quid, par exemple, des

travaux réalisés sous la direction d'Anaïs Bohuon et Grégory Quin en 2013 (*L'exercice corporel du XVIII^e siècle à nos jours*), qui décortique les formes de l'engagement médical dans la gymnastique et dont le sous-titre (*De la thérapeutique à la performance*) montre qu'il rejoint les préoccupations de Pascal Brier? On aurait aussi pu attendre, à propos de l'histoire de la prise en charge de la diversité à l'école ou des classes de perfectionnement et de ce qu'elles révèlent de la construction de la catégorie de la « débilite », que des travaux plus récents, comme ceux de Catherine Dorison à propos de la formation des enseignants, puissent être intégrés dans cette version éditée d'un manuscrit de thèse dont la référence bibliographique la plus récente remonte, sauf erreur, à 2008.

Mais n'en tenons pas rigueur à l'auteur, ces remarques demeurent mineures. L'intérêt du livre est surtout de mettre à la portée des historiens de l'éducation physique, et des étudiants en STAPS de la filière « éducation physique » comme ceux de la filière « activités physiques adaptées et santé », cette face jusqu'à relativement cachée de l'histoire de la discipline et de ses fondements, en questionnant sous un jour original le lien de celle-ci à la sphère médicale, et en faisant comprendre que le processus de scolarisation de l'éducation physique passe aussi par la prise en compte de l'enfance anormale. L'ouvrage participe du projet noble et ambitieux de Pascal Brier de diffuser les connaissances autour de l'éducation physique spécialisée, par le biais d'une exposition iconographique en 2016, et qui se concrétise aujourd'hui par la rédaction de guides pédagogiques sur l'éducation physique dans les instituts médico-éducatifs (un premier tome paru début 2020)⁹.

Julien Fuchs

***Les droits de l'enfant : genèse, institutionnalisation et diffusion
(1924-1989)***

Zoé Moody

2016

Éditions Alphil – Presses universitaires suisses

La ratification par l'Assemblée générale de l'ONU de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant (CNUDE, 1989) est un repère historique pour qui s'intéresse à l'histoire de l'enfance. Ce texte juridiquement contraignant, qui consacre le statut de l'enfant en tant que *sujet* de droits, est

9. https://www.coolibri.com/bibliotheque-en-ligne/pascal-brier/l-education-physique-et-sportive-dans-les-instituts-medico-educatifs_78964.